

# **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MARS 2012**

La séance est ouverte à 20 h 30 sous la présidence de M. ALIBERT, Maire de Châteauneuf de Vernoux.

Présents : Mr ALLAFRANCHINO Pierre, Mr BOIS Bernard, Mr DORNE François, Mr GUEZE Daniel, Mme LAUTROU Lucile, Mme MACHISSOT Ginette, Mme MALOSSE Brigitte, Mme ROSTAIND Françoise

Absente excusée : Melle CHASTAGNARET Stéphanie, Mr VACHER Régis

Absents : Melle CHASTAGNARET Stéphanie, Mr VACHER Régis

Secrétaire de séance : Mr ALLAFRANCHINO Pierre

Le compte rendu du conseil municipal du 28 février 2012 est adopté à l'unanimité.

## **APPROBATION COMPTE DE GESTION 2011**

Le compte administratif est conforme au compte de gestion du Trésor Public.

## **VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2011.**

Le conseil municipal à la demande de Mr GUEZE Daniel vote à l'unanimité le compte administratif 2011 présentant un excédent de fonctionnement de 65 938.62 € et un déficit d'investissement de 26 019.17 €.

## **AFFECTATION DE RESULTAT 2011**

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le report des montants dégagés soit :

La somme de 39 919.45 € à la section de fonctionnement

La somme de 26 019.17 € pour combler le déficit d'investissement 2011.

## **VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2012**

A l'aide du tableau Excel reprenant le CA 2011 et indiquant le projet de BP 2012, les membres du conseil municipal ont adopté à l'unanimité le budget primitif 2012.

Section fonctionnement : 182 457.45 €

Section investissement : 180 030.00 €

## **TAUX IMPOSITION 2012 – CONTRIBUTIONS DIRECTES**

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de voter les taux 2012 des trois taxes d'imposition. Il rappelle à l'assemblée que l'année passée, lors du vote du BP une augmentation de 1 % a été décidée et propose pour cette année 5 possibilités : une augmentation de 0 %, 1 %, 1.5 %, 2 % ou plus

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide une augmentation de 1 % des trois taxes directes locales :

Les taux sont donc fixés à

- TAXE D'HABITATION ..... 9,25 %
- TAXE FONCIER BATI ..... 17,16 %
- TAXE FONCIER NON BATI ..... 67,01%

## **TRANSPORT LOCAL SPECIFIQUE**

Un appel d'offres a été lancé auprès de 5 taxis. 3 d'entre eux ont répondu : les taxis Chastagnaret, les taxis Marton, les courriers Rhodaniens.

Après ouverture des différents plis, l'offre des Taxis Chastagnaret est la mieux disante.

A l'unanimité le conseil municipal retient l'offre des taxis Chastagnaret pour l'année 2012. Possibilité de première mise en place du service le jeudi 5 avril 2012.

## **TRAVAUX**

- L'entreprise Salle a recommencé le kiosque. L'entreprise Machissot devrait intervenir la semaine 14.

- François DORNE fait part qu'une subvention est accordée au SIVOM par le Conseil Général pour les quartiers Hauts Châteauneuf et Vernoux pour la tranche 2 allant de la Commanderie à Châteauneuf. L'état finançant les tranches 1 et 3 par le biais de la DETR

- Suite à la commission des chemins qui s'est réuni le 5 mars 2012, il a été décidé de faire le tour de tous les chemins menant à la tour afin de faire un état des lieux.

- Monsieur le Maire fait part du devis de la société ADP pour un jeu « téléphérique bois ». Accord à l'unanimité du conseil municipal pour commander ce jeu.

## **QUESTIONS DIVERSES**

- Se renseigner pour une assurance du personnel en cas d'arrêt d travail : proposition du CDG. Demander également proposition du CIGAC.

- Lecture du courrier de Mr VAUTRAT demandant un emplacement pour un camion de pizzas. Accord à l'unanimité du conseil municipal.

- élections présidentielles : les tableaux de permanences ont été complétés par l'ensemble du conseil municipal.

- Se renseigner concernant la cotisation annuelle qui est payée à la fourrière animalière et voir ce qu'elle prévoit.

La séance est levée à 23h00.

Le prochain conseil municipal aura lieu le mardi 24 avril 2012 à 20h30 à la Mairie de CHATEAUNEUF DE VERNOUX.